

MES PREMIERS PAS AVEC LA REDEVANCE INCITATIVE

REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES

L'ABONNEMENT prend en compte



1 LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
assurée par le SICTOM Sud Haute Vienne



2 LES FRAIS DE GESTION
du SICTOM Sud Haute Vienne



3 LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS
qui sont amenés dans les éco-points et déchèteries du SYDED 87 ainsi que leurs frais de gestion

+ PART VARIABLE



4 LE FINANCEMENT DU TRANSPORT ET DU TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ASSURÉ PAR LE SYDED 87
Il s'agit du nombre de fois où votre poubelle est vidée *

*Qu'il y ait un sac ou plusieurs dans votre poubelle le prix de la levée reste le même. Pensez donc à présenter votre poubelle à la collecte uniquement lorsqu'elle est pleine.

QUEL EST LE PRIX D'UNE LEVÉE ?

Le prix fixé est de 2 centimes le Litre, ce qui équivaut à

- 2,40 €** la levée du bac de **120 L**
- 4,80 €** la levée du bac de **240 L**
- 7,20 €** la levée du bac de **360 L**
- 13,20 €** la levée du bac de **660 L**

A COMBIEN S'ÉLÈVE LE MONTANT ANNUEL DE MON ABONNEMENT ?

Cela dépend du volume du bac que vous avez choisis

- **190 €** l'abonnement avec un bac de **120 L**
- **270 €** l'abonnement avec un bac de **360 L**
- **230 €** l'abonnement avec un bac de **240 L**
- **342 €** l'abonnement avec un bac de **660 L**

POUR INFO, 54 % DE VOTRE FACTURE 2020 A SERVI AU FINANCEMENT DU SYDED 87.



LES MODALITÉS DE COLLECTE

LES PERSONNES AYANT UN BAG INDIVIDUEL

Il suffit de le mettre à disposition la veille ou soir de la collecte afin qu'il puisse être collecté par le prestataire.

Si votre bac possède une serrure n'oubliez pas de mettre l'étiquette jaune aux poignées de votre bac si vous voulez qu'il soit collecté !

Si votre étiquette est cassée ou perdue, contactez le SICTOM pour vous en procurer une nouvelle.

LES PERSONNES QUI DÉPENDENT D'UN POINT DE REGROUPEMENT

Chaque personne dépendant d'un point de regroupement (conteneur avec une étiquette à l'avant "bac de regroupement") doit se dater de sacs roses. Ces sacs sont disponibles en mairie et ne sont pas à payer au moment du retrait.

Le nombre de rouleau de sacs retirés en mairie sera comptabilisé pour l'édition de votre facture.

ATTENTION !

Des contrôles de bacs vont être effectués. Si l'on constate que vous ne triez pas vos déchets, ou que vous n'utilisez pas les sacs roses en tant qu'utilisateur d'un point de regroupement, vous serez susceptible de recevoir un avertissement suivi, en cas de récidive, d'une amende administrative de 100€ conformément au règlement de collecte, consultable sur www.sictom-shv.fr



COMPOST & MOI

La loi de février 2020 interdit aux professionnels et aux particuliers à compter du 1^{er} janvier 2024 de déposer leurs biodéchets (déchets verts et alimentaires) dans le bac d'ordures ménagères. Afin d'anticiper l'application réglementaire et diminuer le volume de vos déchets, nous vous proposons d'utiliser un composteur.

LES AVANTAGES D'UN COMPOSTEUR



UN MOYEN À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS POUR VALORISER VOS DÉCHETS BIODEGRADABLES



UNE PRODUCTION D'ENGRAIS À DOMICILE POUR VOTRE JARDIN
✓ Votre compost permet d'augmenter la qualité de votre sol



UNE ACTION POUR LA PLANÈTE.
✓ Vous transformez des déchets en matière valorisable



MOINS DE PASSAGES À LA DÉCHÈTERIE POUR VOS DÉCHETS VERTS
✗ Pour rappel, le brûlage de vos déchets verts est interdit



BON DE COMMANDE DE COMPOSTEUR

N° de redevable (disponible sur votre facture) :
Nom :
Prénom :
Téléphone :

Adresse :
Code Postal : Ville :
JE SOUHAITE RECEVOIR
..... composteur(s) de 340L à 11€
..... composteur(s) de 560L à 15€

En partenariat avec **SYDED**
HAUTE-NORMANDIE
tous **ecocitoyens** !

Dans ce but, le SICTOM SHV s'allie avec le SYDED 87 fin de vous proposer des composteurs à très bas prix.

Après réduction de **50%** pris en charge par le SYDED et **25%** supplémentaire pris en charge par le SICTOM dans la limite des stocks disponibles,

VOUS AVEZ LE CHOIX ENTRE :



des composteurs de **340L à 11€** l'unité
Recommandé pour une famille jusqu'à 4 personnes

des composteurs de **560L à 15€** l'unité
Recommandé pour une famille de 5 personnes et plus

Ces composteurs ne sont pas à payer immédiatement. Leurs coûts seront reportés sur votre facture d'ordures ménagères.

Une réunion d'information de 30 minutes sera dispensée par le SICTOM sur votre commune. Elle sera suivie de la remise de votre composteur.

AFIN DE BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE

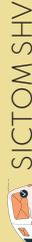
veuillez contacter directement le SICTOM à l'adresse mail suivante :



gestion.technique@sictom-shv.fr

en envoyant les informations nécessaires à la prise d'informations (nom, prénom, adresse, n° de téléphone et nombre de composteur et leur contenance)

OU renvoyer le coupon réponse ci-dessous au



SICTOM SHV

45 boulevard de l'Hôtel de ville,
87500 Saint Yrieix la Perche.

